

**AGENDA: Fête de la Lumière!!**  
**10 décembre 18h Place de la République**  
**Venez tous bien éclairés!!!**

Jean-François MERCIER  
18 rue du Tourmiquet  
72000 LE MANS

Distribution JF Mercier Pré  
Adhésion n° 682 du : 01/04/2011

**Periodique d'informations de CYCLAMAINE -**

**Maison des Associations**  
4 Rue d'Arcole, 72000 Le Mans  
Tél.: 06 84 50 25 13 **Nouveau!**

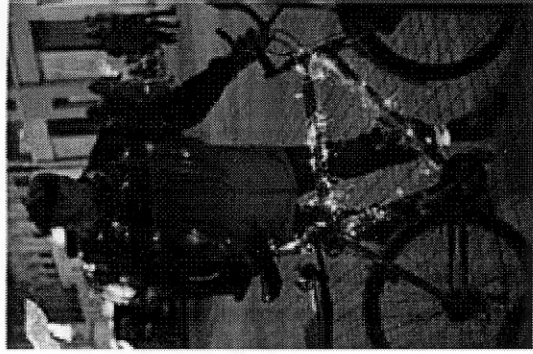
Courriel : [contact@cyclamaïne.fr](mailto:contact@cyclamaïne.fr)  
Site web : [www.cyclamaïne.fr](http://www.cyclamaïne.fr)

**Avez-vous (ré) adhéré à Cyclamaïne?**

Etiquette  
adhérent(e)

**Adhésion pour 2011 ou 2012 : 7 euros minimum • Une  
adhésion à 20 euros donne droit à une réduction d'impôt de  
66%**

Prénom : .....  
Nom : .....  
Né(e) le : ..... / ..... / .....  
Profession : .....  
Adresse : .....  
Mél : .....



# CYCLAMAINE INFO

Decembre 2011 numero 48



## Editorial

### *Investissez!*

Wouaaah!! Une réunion sur les déplacements à vélos est prévue au Ministère des Sports début décembre!!! N'y aurait-il pas une élection quelconque prochainement qui provoquerait de l'agitation à tout va? Le vélo est le mode de transport qui a été le plus négligé pendant les discussions du Grenelle de l'environnement en 2007.

D'après le Club de Villes et Territoires cyclables\* (voir le courrier) le développement du vélo serait une solution à de nombreux problèmes actuels: économies d'énergie, dépenses moindres pour les ménages, meilleure santé. Bon, c'est vrai, tous ces avantages ne vont pas se ressentir immédiatement, on travaille sur le long terme et beaucoup sont plus tentés d'investir dans les actions (financières il va de soi) et dans les banques pour récolter vite une monnaie sonnante et trébuchante (quoiqu'en ce moment, elle paraisse plus trébuchante qu'autre chose).

Nous aussi, représentants de la petite reine, devons nous investir dans des actions, très-bûchantes également, demandant de l'investissement et le résultat sera au rendez vous: dernière action en photo sur le site de Cyclamaïne Il nous faut marteler les avantages du vélo en haut lieu pour qu'une réelle volonté politique se fasse jour.

Localement, le projet du nouveau tramway nous donnera l'occasion de mettre en application nos revendications en se servant de l'expérience que nous avons de la première ligne de tram.

Nous comptons sur vous pour nous aider dans cette démarche, marquant une modification profonde des quartiers. Notre fil conducteur sera: la prise en compte de tous les modes de transport pour une ville apaisée, apaisante et agréable.

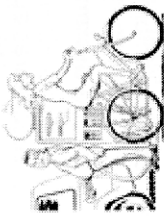
À bientôt  
Richard Coroller

MS BIKE  
vélos pour tous  
MS BIKE - 16 rue Pierre Martin 72000 LE MANS  
Tél. 02 43 72 45 50 Mail : [mag.ms.bike.72@fr.fr](mailto:mag.ms.bike.72@fr.fr)  
[www.ms.bike.com](http://www.ms.bike.com)

## Rentrée 2011 - Le vélo : un des remèdes anti-crise!

### Communiqué de presse

Jean-Marie Darmian, Président du "Club des Villes et Territoires Cyclables", a tenu un point presse ce mardi 30 août pour présenter les 10 propositions du Club pour développer le vélo comme alternative à la voiture solo, utilisé seul ou combiné aux transports collectifs, notamment pour les salariés dans les déplacements domicile-travail.



### Rentrée 2011

#### Le vélo : un des remèdes anti-crise!

La rentrée 2011 se traduit, pour beaucoup de ménages, par de **nouvelles hausses du budget logement et du budget transport**, au détriment d'autres postes de dépenses pourtant indispensables comme l'éducation, la santé, la culture et les loisirs. **Le Club des villes et territoires cyclables a présenté ses propositions pour faire du vélo un outil concret et efficace au service du pouvoir d'achat et des politiques publiques de transport, d'aménagement du territoire, de santé et de citoyenneté.** La France, à l'instar de ses voisins européens, doit sans délai se doter d'une politique nationale en faveur du vélo et engager des mesures efficaces, en commençant par des incitations économiques. Ces mesures doivent en priorité cibler les employeurs et les salariés. Elles constituent un levier puissant pour le report de déplacement de la voiture solo vers le vélo (utilisé seul ou combiné aux transports collectifs).

« Nous sommes dans l'agacement durable ! L'Etat cherche des économies partout. De notre côté, nous ne proposons que des économies ! Des économies avérées et non potentielles. Faire du vélo permet de préserver son budget transport, sans perdre en efficacité. Et d'avoir une meilleure santé. Jamais le contexte n'a été aussi favorable au vélo ! » a souligné Jean-Marie Darmian, président du Club des villes et territoires cyclables, Maire de Créon. « En développant massivement le vélo, l'Etat économisera sur la facture énergétique et diminuera les impacts environnementaux de la voiture. En matière de santé publique, ce sont quelque 5 milliards d'euros qui sont économisés chaque année avec une pratique actuelle du vélo autour de 3%. Une pratique de 12 à 15% à horizon 2020 (niveau actuel de nombreuses villes européennes) permettrait d'engranger une économie de 15,4 milliards d'euros par an. Enfin, nous savons que les retombées économiques du vélo qui représentent aujourd'hui 4,5 milliards d'euros sont déjà 9 fois supérieures aux investissements. C'est un marché porteur ! »

## Formation à la conduite cycliste.

Après avoir formé des agents du CCAS à la conduite du vélo en ville, Cyclamaine formera des agents des MMA et d'autres entreprises frappent déjà à la porte. Savoir rouler correctement à vélo en ville rassure à la fois le cycliste et l'automobiliste. Celui-ci comprend alors vos intentions et votre comportement. Le retour des personnes formées est encourageant et toutes avouent se déplacer avec plus d'assurance. Ces formations sont organisées par des entreprises. Alors, pour changer des stages de conduite automobile sur verglas que certaines payent à leurs salariés, demandez à votre direction d'organiser des stages de conduite à vélo.

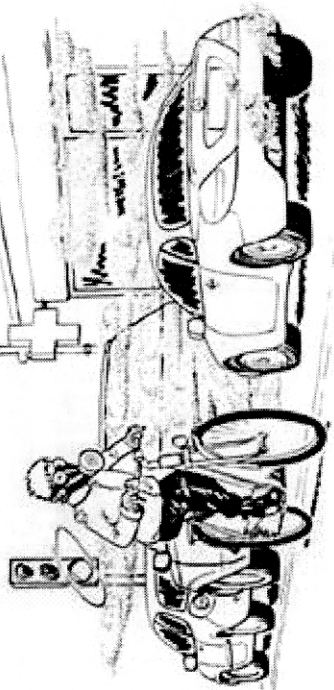
Richard Coroller



## Sorties vélo plaisir

De mi-mai à mi septembre, Cylamaine a assuré tous les jeudis des sorties vélo plaisir. J'en profite ici pour remercier tous les accompagnateurs qui se sont mobilisés pour cette saison 2011. De 5 à 25 personnes à chaque fois avec 4 visites guidées en partenariat avec le service du tourisme et du patrimoine. Deux thèmes avaient été retenus. Tout d'abord les bâtiments du 19ième siècle: l'architecture Mancelle mérite que l'on lève la tête pour découvrir les vieilles bâtisses devant lesquelles nous passons tous les jours en ignorant leur histoire. Le deuxième thème, "Au fil de l'eau", nous a fait revivre toute la vie intense qu'il y avait entre le moulin de Fine et la passerelle du Gué de Maulny. Pas moins de six barrages existaient et la vie grouillait de toute part. Si vous avez manqué ces balades, pensez-y pour l'année prochaine. Grace à ces sorties, nous avons réussi, je crois, à faire découvrir la ville du Mans et quelques communes de le Mans Métropole.

Coroller Richard



## Concours photo

Europe Écologie Les Verts et Cyclamaine ont organisé à l'automne 2011 un concours photo intitulé "Circuler dans l'agglomération mancelle à vélo".

Il y avait 3 catégories: la catégorie 1 "Circuler en vélo, ce serait plus facile si ...", ayant pour objet de mettre en évidence l'absence ou l'inadaptation des aménagements cyclables, la catégorie 2 "Merci pour votre compréhension ...", ayant pour objet de mettre en évidence les actes d'incivilité des autres usagers préjudiciables à la circulation des cycles, et le Prix Spécial du Jury.

Vous pouvez voir les résultats sur le site-web de Cyclamaine: [www.cyclamaine.fr](http://www.cyclamaine.fr), ou Europe Ecologie Verts de la Sarthe.

### Vélo-routes

Connaissez-vous la nouveauté: les "vélo-routes"? Ce sont des pistes cyclables goudronnées de bonne qualité, sans feu-rouges, sans carrefours, sans engins motorisés, ni scooters, ni mobylettes etc, sans obstructions quelconques? Ces vélo-routes ont pour but que les cyclistes roulent le plus vite et agréablement possible entre point A et point B. Une bonne idée pour Le Mans Métropole??? A travailler!!

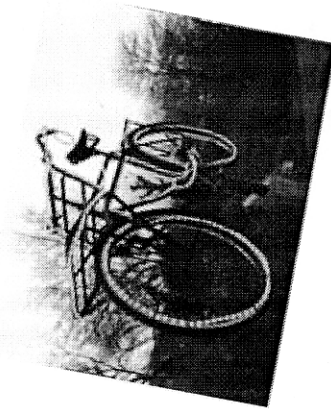
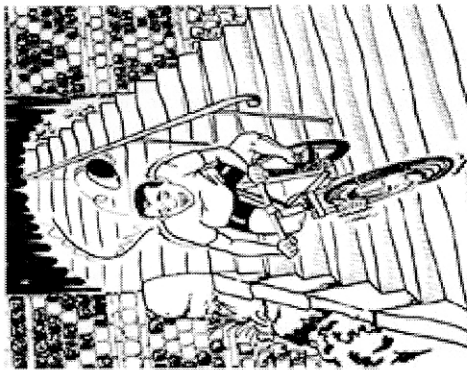
## Fête de la lumière

Sortie des vélos illuminés: le samedi 10 décembre 2011 à 18 heures place de La République au Mans

Habités ou pas des sorties vélo plaisir qui ont lieu à la belle saison, vous êtes tous invités à la promenade unique mais tellement sympa des vélos illuminés. Elle aura lieu le samedi 10 décembre en début de soirée sous la pleine lune. Elle sera en résonnance avec la très ancienne fête du solstice d'hiver qui était plutôt célébrée dans le nord de l'Europe, notamment en Suède, et qui prend date le jour de la Sainte Lucie : Lucie qui est un prénom venant du latin lux, désignant la lumière.

Pour cette sortie, les vélos devront être équipés de lumières additionnelles originales. Nous avons déjà vu des guirlandes à led sur pile (vive les rubans adhésifs pour les faire tenir sur le cadre !), des lanternes à pétrole ou à bougie, des lampes frontales de type Petzl sur les casques, etc. Chaque année, de plus en plus de cyclistes participent à cette manifestation. L'année dernière nous étions une bonne quinzaine dont une petite fille de 6 ans, cette année on vise 10 de plus pour arriver à 25, c'est réalisable grâce à vous. Pourquoi faut-il venir? Pour prendre l'air en toute sécurité, parce que le vélo ce n'est pas que le jour, c'est aussi la nuit bien équipé, parce que c'est un moment d'appartenance à un groupe encore minoritaire par rapport aux voitures. Et aussi, parce que plus il y a de vélos dans l'agglomération même aux moments où on les attend le moins, plus sa place grandit dans les têtes, dans l'imaginaire, dans les idées du possible. Pour s'en persuader, il suffit de voir les visages illuminés des passants qui nous voient et qui se disent : ah oui c'est possible ! Cette balade se terminera autour d'un bon vin chaud à la cannelle ou d'un chocolat chaud comme à l'accoutumée sur la place de la mairie dans la cité Plantagenêt

Pierre-Jean Foubert



Nous avons invité M.Dejust, ingénieur de l'aménagement urbain à la Ville du Mans à venir présenter le fonctionnement des services de la Ville autour de la problématique vélo et M.Deligny, élu responsable des transports doux sur Le Mans métropole à venir présenter la politique cyclable de l'agglomération.

De nombreux services sont concernés par les aménagements cyclistes, tant sur les projets neufs que lors de réaménagements de voirie. M.Dejust, a pour mission d'étudier tous les projets concernant la circulation et il peut contrôler la prise en compte de la dimension vélo. Chaque projet suit le même chemin : définition du projet avec des élus, prise en comptes des propositions des conseils de quartier, usagers, et services, avant projet, validation des services, bureau municipal, avis des élus de référence, CPV (comité pilotage vélo), concertation en conseils de quartier, consultation des entreprises, travaux. Pour les petites interventions (arceaux, doubles sens cyclables, demandes ponctuelles,...) la demande est directement suivie d'une étude, d'une concertation, et de la mise en œuvre.

Le budget des travaux d'aménagement est de 13 millions d'euros, et chaque projet dispose d'un budget propre. Le budget spécifique pour les aménagements vélo est de 195.000 euros en 2011, dont 20.000 euros pour le stationnement, auxquels s'ajoutent les budgets pour aménagements cyclables inclus dans chaque projet.

14 projets spécifiques vélo sont programmés en 2011, puis 12 projets en 2012 et 16 en 2013. Marc Deligny intervient ensuite pour préciser les compétences de chaque collectivité : la circulation pour Le Mans Métropole, et les réalisations de travaux pour la Ville.

Ce fut l'occasion de débattre autour de questions écrites posées par Cyclamaine au Maire du Mans et notamment de la décision de ne pas régler entièrement la cotisation au Club des villes et collectivités cyclables.

Puis les membres du bureau ont présenté les activités de l'association: participation active au CPV, les commissions internes à l'association, et principales actions de l'année (Journal, Sorties d'été, Site internet, Fête du vélo, distribution de kits lumières offerts par Mondovélo, faux PV,...).

Notons que le journal sera remplacé par le site internet de Cyclamaine et qu'il a été difficile de trouver des guides pour les sorties d'été.

Le bilan financier présente des recettes (2395 euro) supérieures aux dépenses (2207 euro), y compris les cotisations (1833 euro) des 130 adhérents de l'association.

Le renouvellement des membres du CA s'est fait avec 10 sortants et 9 entrants élus à l'unanimité : R.Coroller, P.J.Hirsch, J.F.Hogu, S.Leitch, T.Nicolai, D.Leroux, Y.Lafon et deux nouveaux, Gregory Alavoine et Stéphane Gautier. Et la présidente, S.Leitch, annonce qu'elle ne se représentera pas. NDLR. La première réunion de ce nouveau CA a élu Richard Coroller président de l'association.

Yves Lafon

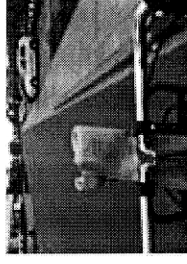
## **Petit à petit**

Petit à petit ça avance. Bien sur, pour Cyclamaine qui suit les aménagements cyclables au jour du jour ça va beaucoup trop lentement, mais ça avance quand même. Cette année nous avons vu apparaître encore de nouvelles rues en double sens cyclable. On espère pouvoir inaugurer un jour le centième double-sens, mais au rythme actuel des aménagements, il faudra encore attendre une quinzaine d'années pour y arriver ! Il existe encore beaucoup de réticences parmi les Manceaux et Cyclamaine veut, avec Le Mans Métropole, attirer l'attention sur l'intérêt de cet aménagement et surtout expliquer que ce n'est pas dangereux.

D'autres aménagements cyclables sont apparus cette année, par exemple sur la Route du Mans jusqu'à Yvre l'Évêque. D'autres vont bientôt se faire comme la route de Degré derrière l'hôpital, l'Avenue Rhin et Danube et la Rue Chanzy. Avec la nouvelle ligne de tramway, la Place des Jacobins, qui correspond au plus gros point noir du Mans, va être sécurisée en 2013. N'oublions pas le stationnement sécurisé des vélos à la gare.

Malheureusement, il reste encore beaucoup à faire : la sécurisation des grands axes (comme le boulevard Démoreux, l'Avenue Bollée, et l'Avenue du Dr Jean Mac), les double sens cyclables, le tourne-à-droite autorisé aux feux rouges, la promotion du vélo pour aller au travail ou à l'école, etc. Il est encore trop tôt pour dissoudre Cyclamaine !

Taco Nicolai



## **Le Journal**

Comme vous avez lu dans le compte rendu de l'assemblée générale 2011, nous avons annoncé qu'il n'y aurait plus de journal. Effectivement, habituellement Cyclamaine sort un journal pour le mois de juin, mais il n'y avait pas.

La raison était que le site web pouvait substituer le rôle du journal et en plus il n'y avait personne pour prendre le relais de Philippe Teutsch, qui après 4 ans d'édition voulait laisser sa place à quelqu'un d'autre.

Ensuite, au CA de mois de juin nous avons dit que le papier ça manque quand même, donc je me suis proposée d'être l'éditrice du journal et voici le résultat: le numéro 48!

J'ai un grand service à vous demander: si jamais vous avez envie d'écrire un article (ou deux?), n'hésitez pas! Ça peut être sur tous les sujets qui concernent le vélo: la santé, l'équipement, la circulation, gain de temps....

Siobhan Leitch